



Secret médical : 7 réflexes avant de répondre

Volet 1 - Secret, données et rapports · Sentinelle terrain

Bases juridiques pour le quotidien du médecin · Version août 2026

Objectif — Déclencher les bonnes vérifications avant qu'une situation banale ne devienne un problème juridique, clinique ou administratif.

Les réflexes

IDENTIFIER — Qui demande ? À quel titre ? Pour quel but précis ?

FONDER — Consentement, base légale, obligation/droit d'annoncer ou nécessité de prise en charge ?

LIMITER — Transmettre uniquement ce qui est nécessaire au but.

SÉCURISER — Choisir un canal adapté et vérifier le destinataire.

EMPLOYEUR — Ne pas transformer un certificat en rapport médical détaillé.

ASSUREUR — Ne pas confondre demande d'un assureur et accès général au dossier.

TRACER — Documenter demandeur, fondement, contenu, canal et date.

STOP immédiat si...

- un proche exige le diagnostic parce qu'il « gère tout ».
- un tiers demande « le dossier complet » sans préciser la finalité.
- un mail non sécurisé est utilisé par réflexe.
- la pression ou l'urgence administrative remplace la recherche d'un fondement.

Formule JurisMedX — Qui ? Pourquoi ? Sur quelle base ? Quel minimum ? Par quel canal ? Quelle trace ?

Source de référence

Volet 1 · ASSM/FMH, Guide pratique, chap. 7 ; PFPDT, communication de données patient.

Repère : déclinaison pédagogique du volet principal ; vérifier le cadre cantonal, institutionnel et clinique avant utilisation opérationnelle.